

Trame Verte et Bleue locale *en Lorraine Nord*

Fiche de lancement site pilote n°4 | décembre 2018



Le projet Trame Verte et Bleue locale, que j'ai accompagné en tant qu'élus référent durant 4 ans, s'est conclu par la réalisation d'un atlas et d'un guide méthodologique. Les communes et les intercommunalités disposent désormais d'un outil permettant de décliner, de protéger et de renforcer les continuités écologiques du territoire, en particulier dans les documents d'urbanisme.

Pour concrétiser et aller plus loin, l'Agape propose son accompagnement pour établir des plans d'actions sur des « sites pilotes Trame Verte et Bleue locale ». Sensibilisation, concertation, partenariats, communication seront au rendez-vous pour répondre aux enjeux des forces vives du territoire, des élus, des partenaires avec et pour l'amélioration du cadre de vie offert aux habitants et à ceux qui le font vivre.

Lionel BOUDART

Maire de Baslieux

Élu référent pour la Trame Verte et Bleue locale

Ruisseau de la Vallée de Mont-Bonvillers à Val de Briey

Cette fiche de lancement a pour but de faire une description et un état des lieux du site pilote « Ruisseau de la Vallée de Mont-Bonvillers à Val de Briey » en terme de biodiversité, de continuités écologiques, d'enjeux agricoles et autres, afin de proposer des actions de gestion à mettre en place pour restaurer et maintenir les continuités écologiques.





CONTEXTE TERRITORIAL

Un grand nombre de cours d'eau existants sur le territoire constituent des réservoirs de biodiversité faisant l'objet d'une protection stricte, ainsi que de mesures de gestion, que ce soit par le biais de syndicats de rivières, d'intercommunalités (via GEMAPI), d'autres collectivités territoriales (Conseil Départemental), ou du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Ces rivières sont marquées par une superposition de milieux (prairies humides, versants thermophiles, boisements...) qui en font de véritables cœurs de biodiversité dont l'équilibre écologique est fragile.

Au-delà des enjeux écologiques évidents, ces rivières jouent un rôle important en matière de cadre de vie (espaces de loisirs, de promenade) et d'aménagement du territoire (risques).

L'aménagement et la valorisation de ces espaces passent, la plupart du temps, par la reconnaissance de leurs caractéristiques naturelles et écologiques, qui leur permettent bien souvent de constituer une vitrine et un élément d'identité du territoire (ex : l'Orne, la Chiers, la Crusnes, l'Othain...).

Le Ruisseau de la Vallée que l'on retrouve sur les communes de Mont-Bonvillers, Anderny, Tucquegnieux, Bettainvillers et Val de Briey ne bénéficie pas de véritable protection et d'outils de gestion, malgré un patrimoine naturel remarquable qui mériterait d'être reconnu et valorisé par :

- la présence d'une faune et d'une flore remarquables, protégés sur des sites voisins ;
- la variété des milieux traversés ;
- les formes karstiques présentes sur son parcours (perte, résurgence, gouffres, diaclases*, dolines notamment).

L'association des acteurs et élus locaux autour d'un projet global doit permettre, à travers des actions concrètes de protéger et de valoriser ce cours d'eau en y intégrant des pratiques agricoles et forestières adaptées ainsi que des actions de restauration des berges du cours d'eau.

Cette approche globale et collective entre Orne Lorraine Confluences et Cœur du Pays Haut constituerait également une opportunité de développement de sentiers de marche et de découverte des milieux, contribuant à la valorisation du territoire et à la qualité de vie des habitants.



UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE À VALORISER

Le Ruisseau de la Vallée est un affluent du Woigot situé en partie sur le revers des Côtes de Moselle et qui prend sa source à Mont-Bonvillers dans le département de la Meurthe-et-Moselle. Il correspond à une vallée sèche temporairement drainée appartenant au bassin de la Moselle. Ce cours d'eau a des propriétés karstiques qui se traduisent par la présence de pertes et de résurgences, notamment à Anderny où le ruisseau disparaît dans une faille (perte) pour réapparaître 2 km plus loin sur le ban communal de Tucquegnieux, ou encore le « Trou des Fées » à Mance où l'eau resurgit des profondeurs souterraines.

Les exploitations minières ont profondément bouleversé le réseau hydrologique souterrain, c'est-à-dire qu'avec le système de pompage des mines, des sources naturelles qui alimentaient le Ruisseau de la Vallée se sont tarées et des phénomènes importants de pertes d'eau sont apparus. Depuis l'arrêt de l'activité minière, ce sont les eaux d'exhaures qui alimentent aujourd'hui le cours d'eau afin d'assurer un débit minimum.

Sur le secteur Mont-Bonvillers/Anderny à l'aval, le ruisseau chemine entre plusieurs prairies pâturées et des champs de céréales, ainsi qu'une petite zone humide. C'est sur ce tronçon que le ruisseau va se perdre dans la faille d'Anderny. Sur le secteur Tucquegnieux/Val de Briey, le ruisseau passe par l'ancien carreau de mine d'Anderny-Chevillon, puis à l'arrière des maisons de directeurs et traverse la ville (certaines parties du cours d'eau sont busées). A la sortie du village, le ruisseau arrive sur la plaine agricole de Bettainvillers et finit son parcours dans la forêt avant de se jeter dans le Woigot.



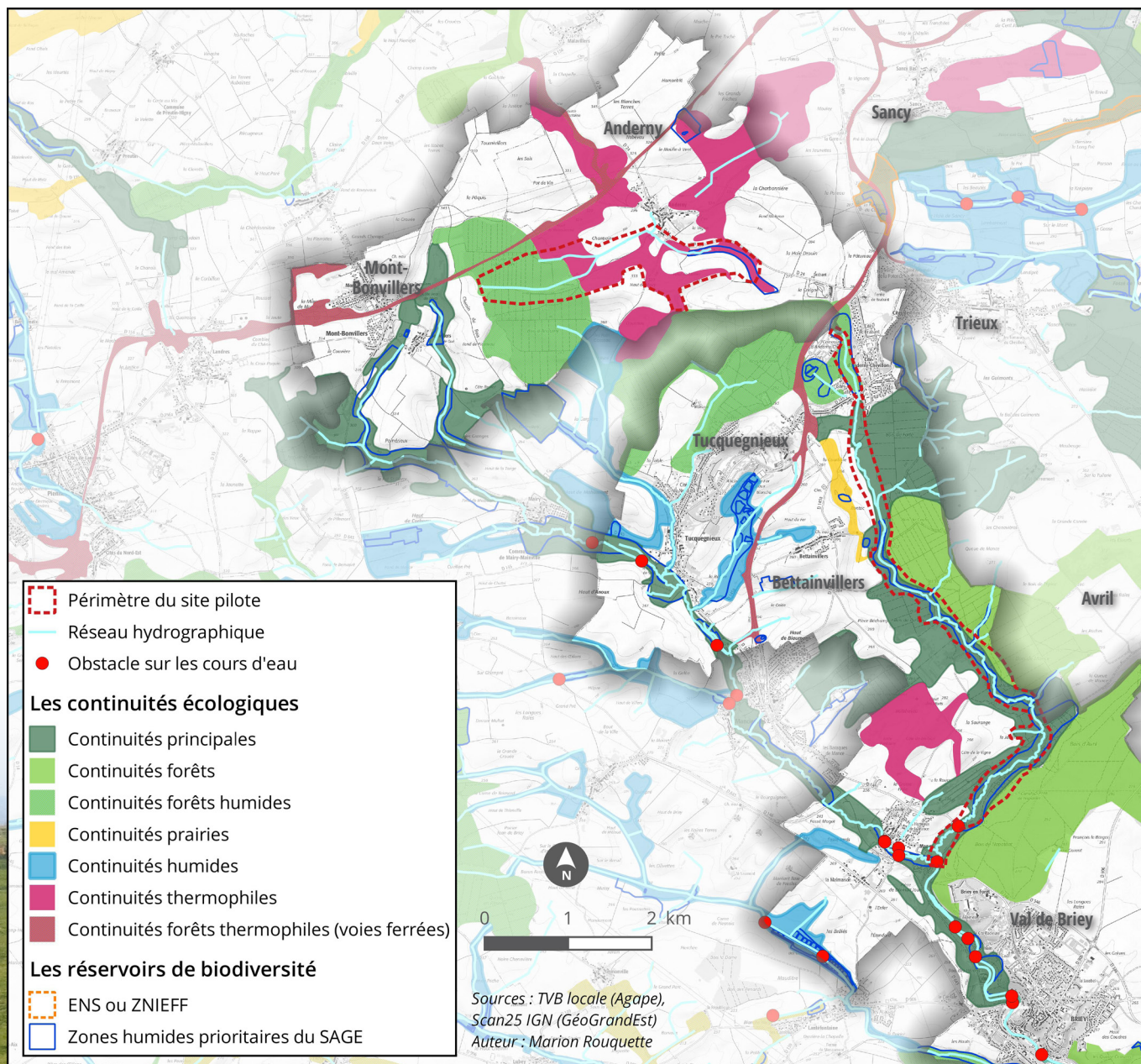
Le Trou des Fées Photo: Mance

*

Diaclases :
fissures de la roche qui sont dues aux pressions qu'elle a subies.



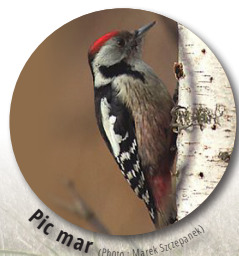
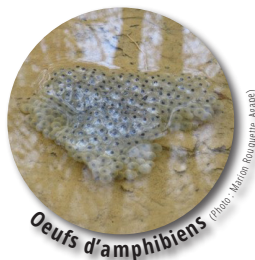
AU COEUR D'UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX



Le Ruisseau de la Vallée possède des réservoirs de biodiversité qui sont des zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau (cf. carte). Il y a une absence d'inventaire ZNIEFF sur ce site, en revanche on trouve à proximité l'ENS du « Vallon du Conroy et le Chevillon » qui répertorie :

- amphibiens (Triton alpestre, Crapaud calamite),
- reptiles (Coronelle lisse),
- chiroptères (Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe),
- oiseaux (Pic Mar, Bouvreuil Pivoine)
- poissons (Truite, Chabot).

Il suffit pourtant de se promener le long du ruisseau pour apercevoir des amphibiens à l'état d'œufs, mais aussi de nombreux oiseaux forestiers et des chauve-souris à la tombée de la nuit.



La particularité du Ruisseau de la Vallée réside dans la succession de milieux secs (continuité thermophile) sur Anderny, de milieux fermés et humides (continuités forestière et humide) sur Tucquegnieux et enfin d'une mosaïque de milieux sur la dernière partie de Bettainvillers à la confluence (continuité principale).

Aujourd'hui le lit du cours d'eau étant fragilisé, il est impossible d'avoir une continuité pour les espèces piscicoles. Il y a aussi d'autres facteurs qui sont susceptibles de perturber la fonctionnalité des continuités écologiques comme :

- la présence d'ouvrages hydrauliques infranchissables pour certaines espèces ;
- la détérioration des berges par le bétail qui pâture sur ces prairies ;
- l'abandon des prairies et le risque d'enfrichement qui mettrait en péril la fonctionnalité des milieux ouverts ;
- une mauvaise gestion des chemins forestiers qui entraînent le comblement des ornières et l'invasion des bois sur le cours d'eau.





PROPOSITION D'ACTIONS A MENER : **RENFORCER ET AMÉLIORER LES CORRIDORS ET LA GESTION DES MILIEUX**

ENJEU 1

Remettre en état la continuité hydraulique du cours d'eau et protéger les berges sur les secteurs d'élevage

ENJEU 2

Protéger et reconnaître la biodiversité du site et le bon état écologique du cours d'eau (restaurer la continuité piscicole)

ENJEU 3

Renforcer la continuité des milieux ouverts thermophiles sur le secteur d'Anderny

Quelles mesures ?

Mettre en place un lit mineur végétalisé afin de colmater les pertes sur les tronçons bétonnés (mission du projet d'amélioration de la qualité du Ruisseau de la Vallée et du Woigot)

Mettre en place des bandes enherbées et des haies ou ligneux le long du cours d'eau pour empêcher le bétail de détériorer les berges (ou installer une clôture perméable à la petite faune) sur le secteur d'Anderny

Supprimer ou minimiser les impacts des ouvrages hydrauliques

Matérialiser et baliser les sentiers et communiquer pour le valoriser

25 avril 2018

Réunion du Comité de suivi

4^{ème} trimestre 2018

Rencontres acteurs terrain

décembre 2018

Publication fiche de lancement

1^{er} trimestre 2019

2^{ème} réunion du Comité de suivi

2^{ème} trimestre 2019

Publication fiche action : mesures de gestion et état d'avancement



PARTENAIRES

Christian LAMORLETTE, Maire de Valleroy et Vice-Président délégué à l'environnement de Orne Lorraine Confluences

ORNE LORRAINE CONFLUENCES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Nous intervenons depuis de nombreuses années pour préserver et mettre en valeur les richesses biologiques de ces deux vallées. Afin de poursuivre ce travail et d'associer encore plus étroitement les acteurs locaux, nous avons déposé avec l'Agape et les collectivités concernées un projet de préservation des cœurs de biodiversité et de restauration de la continuité écologique des prairies de fond de vallée. Des actions foncières, des travaux de réouverture des prairies et de gestion agricole extensive sont prévues. Ce site pilote de la TVB constitue pour nous une opportunité unique et concrète de renforcer la prise en compte de la biodiversité sur ce territoire. »

Philippe LANVIN, Maire de Preutin-Higny et Vice-Président de Coeur du Pays-Haut

« Le Ruisseau de la Vallée concentre une multitude d'enjeux, d'abord écologiques, car il s'agit d'un espace marqué par une certaine richesse biologique qui mérite d'être reconnue, ensuite patrimoniaux par la présence de formes géologiques particulières qui méritent d'être valorisées, enfin par l'opportunité d'y déployer des voies vertes afin de créer une continuité avec l'intercommunalité d'Orne Lorraine Confluences. La dimension partenariale est essentielle, notamment avec le CRW afin que les actions précisées par cette fiche puissent se concrétiser. »



Le syndicat du CRW (Contrat de Rivière Woigot) a déjà engagé des actions en faveur du Ruisseau de la Vallée pour améliorer la continuité hydraulique. A terme, le cours d'eau n'aura plus vocation à être alimenté de manière artificielle via les eaux d'exhaures. Le syndicat a déposé un projet en 2017 sur la restauration du lit et des berges du ruisseau ainsi qu'un volet touristique sur l'enjeu eau et patrimonial du ruisseau. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse finance à hauteur de 80% les travaux pour restaurer la continuité hydraulique du ruisseau.

